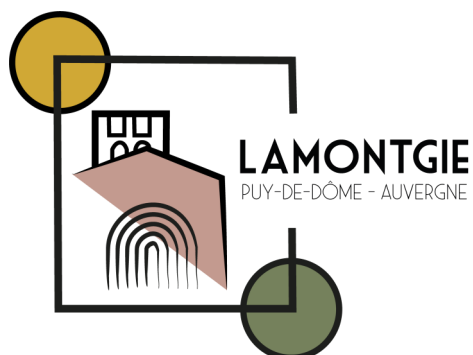


# LAMONTGIE

## BULLETIN MUNICIPAL



FEVRIER  
2024

## SOMMAIRE

Édito du maire.....	3
<b><u>BILAN 2023</u></b>	
Travaux 2023.....	4-5
Évènements 2023.....	6-9
État civil.....	10
Budget 2023.....	11
<b><u>PROJETS 2024</u></b>	
Projets & évènements 2024.....	12-13
<b><u>ACTUALITÉS</u></b>	
Élections.....	14
Culture et Patrimoine.....	14-15
Agglo Pays d'Issoire.....	15-16
<b><u>ENVIRONNEMENT</u></b>	
SICTOM.....	17-18
Eclairage public - Dératisation - Ruches.....	19
Frelon Asiatique.....	20
<b><u>VIE DES ÉCOLES</u></b>	
SIVOM de la Vallée des Parcelles.....	21-22
École primaire de Lamontgie.....	22-23
École maternelle Les Pradeaux.....	23-24
<b><u>VIES DES ASSOCIATIONS</u></b>	
Sapeurs Pompiers de Lamontgie.....	25
Comité des fêtes de Lamontgie.....	26
D'âges en âges.....	27-28
Les Enfants rois de la Vallée.....	29-30
Les Amis de l'Église de Mailhat.....	31
Société de chasse des Deux Clochers.....	32
Rencontres et Traditions à Mailhat.....	32
<b><u>INFOS PRATIQUES</u></b>	
Horaires Mairie et Agence Postale Communale.....	33
Locations des salles communales.....	34
Urbanisme - Numéros utiles.....	35
Répertoire entreprises et artisans.....	36

Chères Lamontgeoises, Chers Lamongois,

Les années se suivent et se ressemblent un peu...

A l'international : toujours des conflits armés dans de nombreux pays de la planète, des désordres climatiques engendrant des catastrophes naturelles, et une sécheresse inquiétante.

En France : des multiples questions se posent quant à l'avenir de l'agriculture, de l'éducation et de la santé, et l'inflation touche durement les plus démunis.

Les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin 2024. Les résultats auront un impact sur nos vies de tous les jours.

Dans notre village, nous essayons de maintenir un bien vivre, en réalisant chaque année quelques projets d'amélioration de l'habitat et de l'environnement. Vous en trouverez le détail dans ce bulletin.

Un projet nous tient particulièrement à cœur : l'aménagement du futur « parc du Clos » où toutes les générations pourront se retrouver dans un espace accueillant et arboré, ouvert à de petites manifestations ou à un simple pique-nique.

Je terminerai en remerciant tous les bénévoles des associations, qui animent notre commune. C'est un lien qu'il est important de conserver.

Nous invitons l'ensemble des nouveaux habitants à venir nous rencontrer en mairie, afin que nous fassions connaissance.

Vous souhaitant bonne lecture et un agréable début d'année,

Le Maire, Nadine HERBST

## TRAVAUX 2023

### Travaux de rénovation des bâtiments et logements communaux

Plusieurs travaux de **rénovation énergétique** ont été réalisés au cours de l'année dans les bâtiments et appartements communaux :

- changement des aérothermes de la salle polyvalente ;
- étanchéité de la terrasse de la Maison des Associations (ancienne école) ;
- isolation des appartements communaux (rue du Couvent) ;
- réfection de la toiture de l'ancienne caserne des pompiers (rue du Triollet) ;
- nettoyage et entretien de la toiture du bâtiment de l'ex-poste (rue de l'Eglise) ;

- peintures, revêtements de sols et rafraîchissement global de l'appartement F3 au-dessus de la mairie, réalisés par les agents municipaux ;

- démoussage du toit du point accueil de Mailhat, réalisé par les agents municipaux ;



- **réfection de l'escalier extérieur** des appartements sis rue du Puits des Chèvres, réalisée par les brigades du patrimoine de l'Agglo Pays d'Issoire, rémunérées par la commune à la journée. La commune a également pris en charge la fourniture des matériaux.

### Panneau d'information lumineux

Depuis le printemps 2023, un **panneau d'information lumineux** a été installé sur la Place du Foirail à Lamontgie. Ce panneau vous indique les manifestations (municipales, associatives) et les informations pratiques (horaires ouverture services communaux, conseils municipaux, ...).



### Radar pédagogique

La commune a installé un **radar pédagogique** rue de la Combe dans le sens de la descente, près de l'école, afin de sensibiliser les conducteurs à la limitation de vitesse à 30 km/h.

L'acquisition du radar a fait l'objet d'une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police.



### Acquisition saleuse

Cette année, la commune a fait l'acquisition d'une saleuse afin de sécuriser les voies communales lors des épisodes neigeux.



### Busage chemin de la Chaze



Suite à un violent orage survenu au printemps, une coulée de boue en provenance d'un champ s'est répandue sur le chemin de la Chaze. Elle s'est ainsi infiltrée dans la chapelle et dans la cour d'une habitation.

L'aqueduc, alors en mauvais état, n'a pas pu absorber un tel volume de boue.

Par conséquent, la municipalité a procédé au curage du fossé, ainsi qu'au remplacement de la buse, déplacée plus en amont

### Réfection muret chemin de la Chaze

Suite au dommage décrit ci-dessus, et afin de protéger la chapelle de la Bonne Vierge, un muret a été réalisé par les brigades du patrimoine de l'Agglo Pays d'Issoire.



### Voirie rue de Rougeat

- Deux miroirs ont été installés rue de Rougeat afin d'améliorer la visibilité.
- Par ailleurs, suite à la demande de riverains, la Direction Routière et d'Aménagement Territoriale Val d'Allier a effectué un comptage sur la départementale n°123, rue de Rougeat, entre le 25 et le 30 octobre 2023. Le comptage a révélé les résultats suivants :
  - sens Saint-Martin - Lamontgie : 207 véhicules/jour, vitesse moyenne 36km/h ;
  - sens Lamontgie - Saint-Martin : 182 véhicules/jour, vitesse moyenne 36 km/h.

La traversée du bourg de Lamontgie est actuellement limitée à 50km/h. Le comptage réalisé montre que 85% des usagers roulent à moins de 47km/h, 50% à moins de 38km/h, et 15% à moins de 25km/h. **Les services routiers du Conseil Départemental estiment que « les conditions sont requises, les seules vitesses pratiquées légèrement supérieures à la vitesse maximale autorisée ne présentent pas de caractère de dangerosité ».**

### Croix de mission devant l'Église de Lamontgie

Fin janvier 2024, la croix de mission a été réinstallée sur son socle. Le christ demeure en cours de restauration.

## Évènements 2023

### Cyclisme

Le cyclisme a été à l'honneur en 2023 avec le retour du Tour de France sur le Puy-de-Dôme. La Grande Boucle n'est pas passée à Lamontgie, mais nous avons accueilli sur notre commune :

- le Critérium du Dauphiné, lors de sa 2<sup>ème</sup> étape reliant Brassac-les-Mines à La Chaise-Dieu (Haute-Loire) ;
- les 13 et 14 mai, le 5<sup>ème</sup> Tour Cycliste de l'Agglo Pays d'Issoire ; Lamontgie était même ville d'arrivée du contre-la-montre du dimanche 14 mai ;
- la cyclosportive « Les copains », en provenance d'Ambert, le dimanche 2 juillet.

### Comité de Jumelage

La commune de Lamontgie, par le biais du comité de Jumelage du Pays de Sauxillanges, entretient depuis 20 ans des liens d'amitié avec une ville de Toscane (Italie) : Fosdinovo. Des échanges sportifs, culturels, scolaires ont lieu chaque année.

En mai 2023, l'orchestre Giovanile Giorgini, regroupant une cinquantaine de jeunes et talentueux musiciens et leur professeur, le spectaculaire chef d'orchestre GiGi, est venu animer notre village en donnant deux concerts : le dimanche 28 mai dans l'église de Lamontgie, et le dimanche 29 mai dans l'église de Mailhat.

En août 2023, lors de l'échange officiel, les 20 ans du jumelage ont été fêtés, en Italie.



Les italiens viendront célébrer les 20 ans du jumelage en France les **13, 14 et 15 avril 2024** accompagnés de l'orchestre Giovanile Giorgini.



Grâce au jumelage, les élèves de la classe de Madame Lozé, qui s'initient à l'italien, ont pu établir une correspondance avec une classe italienne.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez rejoindre le jumelage : [auvertosc@gmail.com](mailto:auvertosc@gmail.com).

Lerici, proche de Fosdinovo, en Toscane

## API Rando Saint-Martin-des-Plains, Bansat, Lamontgie

La 36<sup>ème</sup> édition de l'API Rando a fait escale à Saint-Martin-des-Plains, Bansat, Lamontgie, le dimanche 3 septembre 2023 sur des parcours de 8 et 16 km permettant de profiter de magnifiques panoramas.

Randonnée organisée par l'Agglo Pays d'Issoire, portée par l'association « d'âges en âges » et l'aide financière des communes de Bansat, Saint-Martin-des-Plains et Lamontgie.

30 bénévoles de l'association « d'âges en âges » et 700 marcheurs ont répondu présents.

Les bénéfices récoltés lors de cette randonnée ont permis de financer l'accompagnement thérapeutique d'un enfant du village de Saint-Martin-des-Plains.



### Balade patrimoine avec la compagnie « Brin de lune »

Le 3 août, Myriam BAYOL, animatrice du patrimoine du Pays d'Art et d'Histoire d'Issoire, a accompagné un groupe de visiteurs et touristes pour une visite de l'Église de Mailhat et une balade sur les chemins environnants, à la découverte du paysage.

Un concert de handpan, flûte et tablas a conclu la soirée dans l'Église.



### Cérémonies



Cérémonie du 8 mai

Les cérémonies du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre se sont déroulées en présence des pompiers, des enfants de l'école et de la population.

Le traditionnel feu d'artifice a été tiré le 22 juillet au soir.



Cérémonie du 11 novembre



Cérémonie du 14 juillet

### Visite de Madame la Députée

Le 21 août 2023, Madame Delphine LINGEMANN, députée, est venue dans notre commune afin d'évoquer les projets en cours.

### Fermeture classe

Malgré le soutien de notre députée, de notre conseillère régionale, de nos conseillers départementaux, des élus de l'Agglo Pays d'Issoire, et la mobilisation des parents d'élèves et des élus du Regroupement Pédagogique Intercommunal, l'une des quatre classes de l'école de Lamontgie a fermé.

La municipalité remercie toutes les initiatives qui ont soutenu la volonté de maintenir la quatrième classe de l'école.

### Vente d'un local commercial

Le local commercial sis 4 place du Foirail a été vendu en décembre 2023 à la société AU POULET GOURMAND.



### Repas des aînés et colis de Noël

Comme chaque année, la municipalité a convié ses aînés au traditionnel repas de Noël. Cette année, il s'est déroulé à « l'Auberge des Tilleuls » de Saint-Martin-des-Plains, le samedi 16 décembre. Un moment d'échanges, de rencontres et de convivialité.



Un colis gourmand a été offert aux personnes qui ne pouvaient se déplacer.



*Pour rappel, colis ou repas s'adressent aux habitants de 70 ans et plus.*

*La mairie adresse une invitation aux personnes inscrites sur les listes communales ; si vous n'avez rien reçu, merci de le signaler à la mairie.*



### Illuminations et décorations

Cette année, les décorations et illuminations de Noël ont été enrichies d'une réplique du traîneau du Père Noël, confectionnée par un habitant de la commune, Monsieur AUBINAIS, que nous remercions vivement pour cette création.

### Association « Terres Romanes »

L'Association Terres Romanes d'Auvergne, fondée en décembre 1999, rassemblait au départ huit communes (Auzon, Blesle, Issoire, Lavaudieu, Lamontgie (Mailhat), Orcival et Saint-Nectaire). Le centre d'art roman « Georges DUBY » à Issoire avait été choisi pour tenir son siège social. Ce bâtiment a subi les outrages de l'eau lors de l'incendie du bâtiment POMÉL, au début de l'année 2019. Puis, le décès de Pierre DENEUVE, attaché de conservation, a freiné les activités de l'association. Le colloque d'art roman a néanmoins été maintenu, animé par un comité scientifique qui publie chaque année les actes du colloque.

Aujourd'hui, ce sont 19 communes qui adhèrent à cette association, avec un espoir de nouvel essor. La dernière assemblée générale s'est tenue en 2023 à Mailhat, en présence de Bertrand BARRAUD.

## État civil 2023

### NAISSANCES :

Amalya BARAN née le 26 décembre 2023

Malo DELIVERT né le 27 décembre 2023

Deux autres naissances en 2023, pour lesquelles les parents n'ont pas souhaité d'information dans la presse.

### MARIAGES :

Françoise DOMERGUE et François DECHANCE le 1<sup>er</sup> avril 2023

Nathalie BONNET et Olivier DANCHAUD le 27 mai 2023

Cathy VASSEUR et Paul-Louis NORMAND le 22 juillet 2023

### PACS :

Joanna AMICO et Anthony STADLER-SUAGHER le 10 février 2023

Ismery DESCHAMPS et Anthony DE ALMEIDA le 26 septembre 2023

### DÉCÈS :

Mireille JULIENNE veuve PRIEUR décédée le 12 janvier 2023

Guy BERARD décédé le 13 février 2023

Raymond ROUSSAT décédé le 9 juin 2023

Jean-Paul RODIER décédé le 17 août 2023

# BILAN 2023

## Budget 2023

### Compte administratif 2022 :

Le compte administratif fait apparaître les dépenses et recettes réelles de l'année.

#### Fonctionnement :

Dépenses	Recettes
396 886,63 €	450 474,65 €
Excédent : 53 588,02 €	

#### Investissement :

Dépenses	Recettes
227 397,82 €	599 448,17 €
Excédent : 372 050,35 €	

### Budget primitif 2023 :

Le budget primitif est l'acte de prévision et d'autorisation budgétaire voté au printemps.

#### Fonctionnement :

Dépenses		Recettes	
Charges de gestion générale	140 050,00	Atténuation de charges	4 070,00
Charges de personnel, frais assimilés	172 600,00	Produits services, domaine et ventes	38 800,00
Atténuation de produits	12 500,00	Impôts et taxes	247 100,00
Autres charges de gestion courante	136 560,00	Dotations et participations	105 260,00
Charges financières	9 050,00	Autres produits de gestion courante	51 500,00
Charges exceptionnelles	300,00	Produits financiers	2,00
Dotations aux amortissements	2 324,00	Résultat de fonctionnement reporté	53 588,02
Virement à la section d'investissement	26 936,02		
<b>TOTAL</b>	<b>500 320,02 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>500 320,02 €</b>

#### Investissement :

Dépenses (dont restes à réaliser 2022)		Recettes (dont restes à réaliser 2022)	
Acquisition de matériel	17 800,00	Nouvelle Ecole	29 998,06
Traverse	10 500,00	Acquisition de matériel nouvelle école	5 760,00
Rénovation logements	34 752,00	Traverse	61 060,00
Aménagement Jardin du Clos	20 000,00	Enfouissement réseaux secs	1 390,00
Enfouissement La Combe	21 220,30	Rénovation logements	13 850,00
Optimisation éclairage public	600,00	Aménagement Jardin du Clos	7 000,00
Voirie	30 000,00	Enfouissement La Combe	3 960,00
Emprunts	225 804,92	Dotations FCTVA	24 000,00
Autres immobilisations financières	7 500,00	Cautions	1 500,00
Transferts subventions	5 760,00	Taxe d'aménagement	660,00
		Produits de cessions	40 000,00
		Amortissement des immobilisations	2 324,00
		Virement de la section de fonctionnement	26 936,02
		Solde d'exécution section investissement	155 499,14
<b>TOTAL</b>	<b>373 937,22 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>373 937,22 €</b>

Taux d'imposition des trois taxes 2023	Communal : Lamontgie
Taxe d'habitation	9,22 %
Foncier bâti *	40,24%
Foncier non bâti	75,19%

\* Depuis 2021, le taux de la part communale inclut celui l'ancienne part départementale du foncier bâti.

### AMENAGEMENT D'UN TERRAIN EN PARC PUBLIC

Suite à l'acquisition du terrain du Clos par la commune, trois cabinets d'architectes paysagistes ont été consultés, sur la base d'un cahier des charges préparé conjointement avec les services du Conseil départemental, pour l'aménagement en parc. Le groupement de la SCOP DETOURS et de la SCOP Design Tout Terrain a été retenu.

Les écoles, les riverains et l'ensemble des habitants de Lamontgie ont été conviés à plusieurs réunions, afin de leur permettre d'exprimer leurs avis et d'enrichir ainsi le projet. Une esquisse a été présentée au Conseil municipal, puis à la population lors d'une réunion publique qui a eu lieu à la salle polyvalente le 19 décembre 2023 à 19h30.

Un atelier d'une demi-journée est prévu, un mercredi du mois de mars 2024, avec plusieurs tables (enfants, adolescents, adultes) pour réfléchir à la finalisation du projet, qui sera ensuite discuté et voté par le Conseil municipal.

Le moment venu, la fabrication du mobilier en bois fera l'objet d'un chantier participatif au printemps. A l'automne, les habitants qui le souhaitent pourront participer à la plantation de haies et d'arbustes.

Concernant le financement, la phase d'études et d'esquisse du projet fait l'objet d'une subvention du Conseil départemental à hauteur de 60%. Les travaux vont également faire l'objet de demandes de subventions auprès du Conseil Départemental, du Conseil Régional et de l'État.



Vue actuelle du terrain du Clos

### ISOLATION, REFECTION APPARTEMENTS ET BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Cette année, la réfection des appartements et bâtiments communaux va se poursuivre comme suit :

- isolation, changement des portes et peinture de la cage d'escalier des appartements sis 3 place de la Mairie ;
- rafraîchissement de l'appartement F4 au-dessus de la mairie ;
- remplacement d'huisseries du local professionnel sis place du Foirail.

### ETUDES SUR LA DEUXIEME TRANCHE DE L'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE RUE DE LA COMBE

La commune a sollicité le Conseil Départemental pour la réfection de la deuxième tranche de la Traverse rue de la Combe. Le vote aura lieu au printemps.

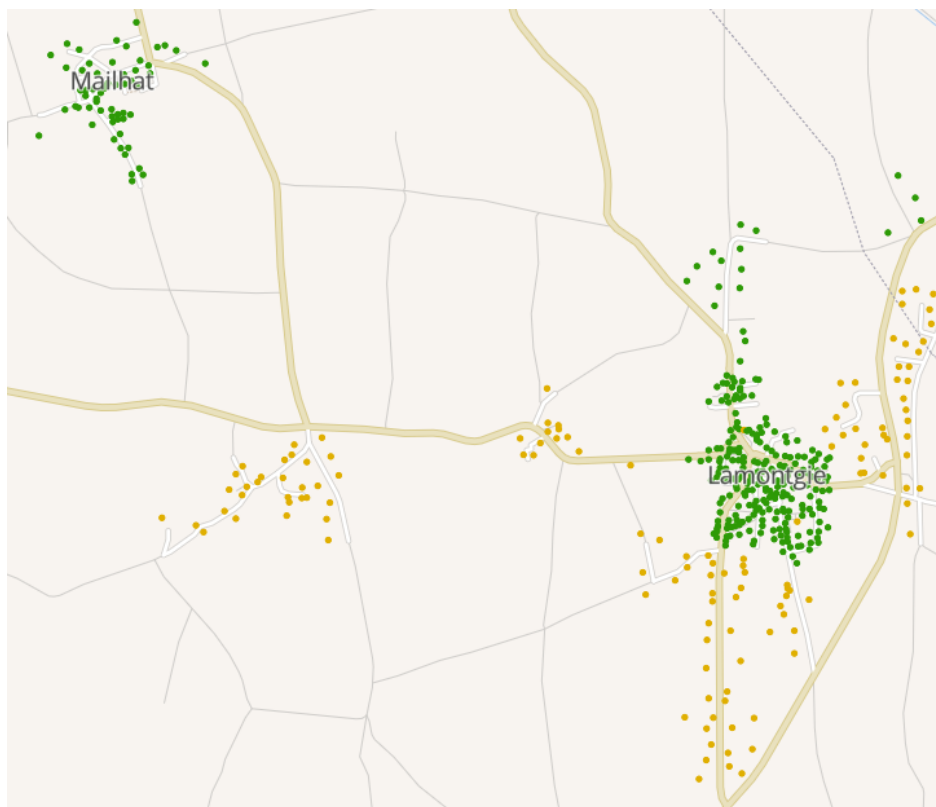
### INSTALLATION DE LA FIBRE

La région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département du Puy-de-Dôme pilotent à présent le dossier du déploiement de la fibre sur le territoire de la commune de Lamontgie.

Le site internet <https://cartefibre.arcep.fr/> permet de suivre l'évolution des points raccordés, avec réactualisation tous les trois mois.

Vert :  
déploiement  
réalisé

Jaune :  
en cours  
de déploiement



Vue de la carte du site arcep.fr

### ELECTIONS

Les **élections sénatoriales** ont eu lieu le 24 septembre 2023. Les trois sénateurs élus par les grands électeurs de notre département sont : Monsieur Jean-Marc BOYER, Madame Marion CANALES et Monsieur Éric GOLD.

Le scrutin des **élections européennes** se tiendra le **dimanche 9 juin 2024**. Les inscriptions sur les listes électorales peuvent être réalisées :

- soit auprès de la mairie, jusqu'au vendredi 3 mai 2024 ;

- soit en ligne, via le lien <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>, jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2024.

### CULTURE ET PATRIMOINE

#### CANDIDATURE UNESCO - CLUNY ET LES SITES CLUNISIENS

Dès 2017, le nouveau président de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, Monsieur Rémy REBEYROTTE, engage le réseau des 200 sites clunisiens dans une mobilisation pour une candidature d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

En 2021, tous les sites d'Europe qui le souhaitent sont invités à se joindre à Cluny pour travailler au montage du dossier de cette candidature avec une équipe d'experts internationaux.

En novembre 2023, le Comité politique est installé, composé des représentants des financeurs (collectivités publiques en Allemagne, en Espagne, en France et en Suisse, trois régions dont Auvergne-Rhône-Alpes, neuf départements dont le Puy-de-Dôme, trois communautés d'agglomération ou de communes, et une douzaine de municipalités). Ce Comité est appelé à évoluer en fonction de nouveaux contributeurs.

Le cœur de cette candidature, ce sont 111 sites dans 8 pays d'Europe, qui se mobilisent sur le terrain, avec des Comités locaux et territoriaux. La Fédération coordonne cette candidature en série.

Candidater, c'est entretenir son site, le faire vivre, l'animer.

Dans l'Agglomération Pays d'Issoire, Lamontgie (Mailhat) et Sauxillanges participent à cette belle aventure, qui est susceptible de nous apporter reconnaissance et essor touristique.

C'est en 2025-2026 qu'une première liste des sites retenus sera établie.

Enfin, en 2027-2028, interviendra la présentation du bien clunisien devant le Comité du Patrimoine mondial.



Cluny et les  
Sites Clunisiens  
Candidature  
Patrimoine Mondial

### Anniversaire 30 ans Fédération Européenne des Sites Clunisiens (FESC)

Cette année, le site de Lamontgie (Mailhat) souhaite participer aux manifestations organisées dans le cadre du trentenaire de la FESC.

Dans ce cadre, le festival « Voix & Patrimoines » fera étape à Lamontgie (Mailhat) les 12 et 13 juillet 2024. Au programme :

- conférence d'Arlette Maquet, historienne de l'histoire de Cluny en Auvergne ;
- déambulation musicalisée dans les tonalités du baroque anglais, qui reliera les villages de Lamontgie et de Mailhat, avec des pauses, un final musical et une dégustation de produits locaux ;
- visite commentée de l'Église de Mailhat ;
- concert « Emotional Landscapes » de la compagnie Le SonArt : relecture sur instruments anciens des chansons islandaises BJÖRK par le compositeur contemporain David Chevallier.



Remise du Prix Michelin 2023

### PORTE DE L'ÉGLISE DE MAILHAT

La porte de l'Église de Mailhat, classée monument historique, nécessite une restauration. Pour cela, nous avons obtenu le prix Michelin 2023 par l'intermédiaire de la Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français. Il s'agit de l'attribution d'un chèque de 8000 € dès la signature d'un devis de restauration.

### AGGLO PAYS D'ISSOIRE



### Forum Séniors :

L'Agglo Pays d'Issoire organise son 2<sup>e</sup> FORUM SENIORS les 18, 19 et 20 avril 2024 dans la salle Animatis et au Théâtre de Verdure à Issoire.

Il s'adresse aux futurs retraités, retraités, aux proches et aux aidants des personnes âgées ou en situation de handicap.

La retraite représente une étape significative de la vie. Se préparer minutieusement à cette transition est essentiel pour la vivre sereinement. La période est idéale pour s'occuper de sa santé, effectuer des vérifications administratives, envisager l'avenir et se lancer dans de nouveaux projets : voyages, bénévolat....

Ce forum séniors permettra de vous accompagner face à vos interrogations et pour sa deuxième édition, il rassemblera de nombreux exposants de secteurs variés : habitat, services à la personne, institutionnels, gestion du patrimoine, immobilier, loisirs, santé, bien-être, aide à domicile, autonomie, mutuelles, banques et assurances, tourisme, mobilité, associations...

En complément, le forum vous proposera des conférences et des animations ainsi qu'un espace dédié aux aidants cette année.

L'Agglo Pays d'Issoire vous attend nombreux à ce rendez-vous, gratuit pour tous.

Contacts : Marilyn BINET 06.13.19.53.73 ou Nelly BADUEL 06.87.05.71.31

## ACTUALITÉS

### Service de transport rural à la demande « Cherpa » :

L'Agglo Pays d'Issoire a mis en place un service de transport à la demande : « Cherpa », sur huit secteurs de l'Agglomération. Le commune de Lamontgie est concernée par le service Cherpa Rural, dans le secteur de Brassac-Les-Mines. Sont ainsi desservis :

- Brassac-les Mines le mercredi après-midi entre 13h30 et 17h30 et le dimanche matin de 7h30 à 13h00 ;
- Issoire (centre-ville et équipements sportifs) le samedi matin entre 7h30 et 13h00.

### Infos pratiques Cherpa :

Tarif unique pass annuel Cherpa : 12 € (gratuit pour les moins de 12 ans), inscription et paiement en ligne.

Réservation transport à la demande Cherpa Rural : par téléphone au 04 73 60 41 75 ou en ligne jusqu'à la veille du trajet à 12h00 (jusqu'au vendredi 12h00 pour un trajet le dimanche ou le lundi).



### Etats généraux de la culture

L'an dernier, 15 ateliers des États Généraux de la Culture et du Patrimoine se sont déroulés sur le territoire de l'Agglo Pays d'Issoire. La synthèse et les conclusions ont été présentées le 2 juin à Parentignat, et au Conseil communautaire du 28 septembre.

Quatre axes conduiront les prochaines années : animer un réseau à l'échelle du territoire ; élaborer et conduire une stratégie de communication ; élaborer et conduire une politique de soutien et de ressources aux acteurs du territoire ; conduire une réflexion de projet Culturel de Territoire (PCT).

Le but est d'harmoniser la communication et la coordination des acteurs culturels du territoire.

### Urbanisme

L'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme est assurée par les services de l'Agglo Pays d'Issoire. Ce service, gratuit jusqu'alors, fait depuis le 1er janvier 2024, l'objet d'une facturation aux communes.





### UN TRÉSOR À VALORISER DANS NOS ORDURES MÉNAGÈRES !

AUJOURD'HUI, NOUS DEVONS NOUS INTÉRESSER DE PLUS PRÈS AU CONTENU DE NOS BACS À ORDURES MÉNAGÈRES. En effet, les biodéchets représentent une part importante de nos déchets ménagers et doivent être valorisés. Il est interdit de les jeter avec le reste des déchets.



**C'EST QUOI UN BIODÉCHET ?**  
 Les biodéchets comprennent les déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, marc de café...) et les déchets de jardin (branchages et pelouse à éviter en grande quantité).

#### QUE DIT LA LOI ?

La Loi du 10 Février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGE3) prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici le 1<sup>er</sup> Janvier 2024 pour l'ensemble des producteurs : professionnels, collectivités, ménages... Chaque usager devra avoir une solution afin de trier ses déchets alimentaires à la source.

#### QUE PROPOSE LE S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE ?

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE propose une gestion de proximité, par le développement du compostage individuel et collectif, afin que chaque usager puisse trier ses biodéchets. Ce mode de gestion écologique et économique des fermentescibles est déjà présent sur de nombreux territoires.

#### LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



**A qui s'adresse-t-il ?**  
 Aux usagers résidant en maison pavillonnaire avec jardin.

**Qu'est-ce que le compostage individuel ?** Les restes de repas sont compostés sur place avec les déchets de jardin. Le compost obtenu est ainsi réutilisé directement dans le jardin.

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE met à disposition des habitants, sans facturation, un composteur individuel. Vous pouvez venir le retirer dans les locaux du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE (adresse en bas de page) ou bien le commander via notre formulaire en ligne sur notre site internet.

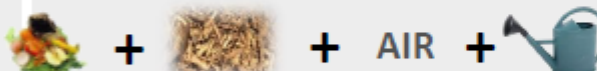
#### LE COMPOSTAGE COLLECTIF



**A qui s'adresse-t-il ?**  
 Aux usagers n'ayant pas de jardin ou habitant en immeuble.

**Qu'est-ce que le compostage collectif ?** Quel que soit le type d'habitat, chaque usager doit pouvoir composter ses biodéchets. Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE a ainsi installé près de 600 composteurs collectifs sur le territoire. 6 composteurs de quartier sont déjà en place sur votre commune et nous souhaitons poursuivre ce développement. A chaque nouvelle mise en place, les usagers souhaitant utiliser ces composteurs sont formés aux gestes du compostage. Une cellule contenant du broyat est à disposition des usagers afin d'apporter la matière sèche nécessaire à la bonne décomposition des éléments. Le compost obtenu est mis à disposition des habitants ou encore utilisé par les services techniques de la commune.

#### LA RECETTE DU COMPOSTAGE :



Tonnages collectés par an sur la commune de LAMONTGIE :



Sur la commune de LAMONTGIE, c'est 20 tonnes annuelles de fermentescibles qui peuvent être traitées.

Les biodéchets, une fois triés, sont valorisés de manière complètement naturelle. Par compostage, ils se transforment en un engrais particulièrement riche utilisable pour le jardinage.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92. Retrouvez-nous au 30 BIS ROUTE DE CLERMONT – 43100 COHADE. Consultez également notre site internet : [www.sictom-issoire-brioude.com](http://www.sictom-issoire-brioude.com) et notre page Facebook !

# ENVIRONNEMENT

## COLLECTE DES DECHETS :

Afin de limiter les frais d'enlèvement des ordures ménagères, des « colonnes d'apport volontaire » vont être déployées sur l'ensemble des communes du SICTOM, en remplacement des bacs individuels actuels. Une information sera diffusée dans le courant de l'année 2024.



Jusqu'à l'arrivée de ces colonnes, le système de collecte actuel perdure. A noter dans ce cadre que le jour d'enlèvement des ordures ménagères (bac gris) va être modifié comme suit à compter du 11 mars 2024 : ramassage les **mardis des semaines impaires**. La première collecte aura lieu le mardi 12 mars.

## MÉMO TRI :

### Bac de tri

100 % des papiers et emballages en vrac dans ce bac

**NOUVEAU :**

- POTS, BOÎTES, BARQUETTES, SACS ET FILMS PLASTIQUES, TUBES
- BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MÉDICAMENTS...

**TOUJOURS :**

- CAHIERS, ENVELOPPES, LIVRES, CATALOGUES, JOURNAUX, PUBLICITÉS, SACS EN PAPIER
- CARTONNETTES, BRIQUES, BOÎTES
- FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES
- BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES

N'imbriguez pas les emballages !

### Colonnes à verre

LE VERRE SOLITAIRE (à 5€ SOUS) → BOUTEILLES EN VERRE, POTS ET BOCAUX

Ne pas déposer dans la colonne à verre :

### Composteurs

Évitez les déchets trop grossiers

- Essie-tout
- Agrumes
- Sachets de thé
- Marc de café avec filtre
- Fleurs fanées
- Restes de repas
- Fruits et légumes
- Épluchures
- Coquilles d'oeufs broyées
- Coquilles de fruits de mer
- Coques de fruits secs

### Bac gris

Déchets non recyclables en sac dans ce bac

Pas de VERRE ni de DÉCHETS VERTS

DÉCHETS FERMENTESCIBLES Compostez-nous !

### Colonnes à textiles

Jetez en sac SVP

VÊTEMENTS PROPRES ET SECS, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES LIÉES PAR PAIRES, PETITE MAROQUINERIE, PELUCHES

## Entretien et propreté des trottoirs

### J'ENTRETIENS MON TROTTOIR

Une ville plus belle, c'est l'affaire de tous !


Ici, on compte sur vous !

De là à là, on s'occupe de tout !

**Le saviez-vous ?**  
Depuis le 13 décembre 2022, chaque habitant est responsable de l'entretien du trottoir devant son habitation !  
Plus qu'une obligation, c'est avant tout un geste citoyen !  
Désherbage (produits chimiques interdits), bon écoulement des eaux pluviales et salage,...



## ECLAIRAGE PUBLIC



### LE SAVIEZ-VOUS ?

**L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REPRÉSENTE :**

- 💡 21% des dépenses énergétiques des communes
- 💡 32 % de la consommation d'électricité des communes
- 💡 4 100 heures d'éclairage par an *pour un fonctionnement continu*
- 💡 1 point lumineux représente **25€/an** en entretien
- 💡 Coût en énergie d'un point lumineux\*
 

89€/an	51€/an	39€/an
<small>Fonctionnement continu</small>	<small>6h de coupure par nuit</small>	<small>8h de coupure par nuit</small>

Source : TEG3 & ADOME  
\*sur la base du tarif réglementé de vente au 01/08/2023

### POURQUOI ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT ?

RÉALISER DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES	LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE	PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ	PRÉSERVER LE CIEL NOCTURNE	GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NUIT
<b>30%</b> d'économies sur la facture d'électricité <small>*pour une coupure de 5h par nuit</small>	<b>Jusqu'à 70%</b> d'économies sur la consommation <small>*en rénovant le parc d'éclairage public et en appliquant une extinction nocturne</small>	L'éclairage nocturne a un effet néfaste sur la faune et la flore et participe à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes.	Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.	L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

### QUESTIONS/RÉPONSES

Pourquoi éteint-on l'espace public ? <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Pour des raisons de sécurité, pour voir et être vu dans les espaces définis par le conseil municipal de la commune.</li> <li>◦ Cependant, l'éclairage public doit être raisonné et adapté aux besoins des usagers et ne doit pas empiéter sur l'espace privé.</li> </ul>	L'extinction de l'éclairage public augmente-t-il l'insécurité ? <p>La coupure de l'éclairage public en milieu de nuit augmente le sentiment d'insécurité mais pas l'insécurité en elle-même. Selon l'ONDRP, la majorité des cambriolages et agressions ont lieu en plein jour et non en cœur de nuit.</p>
--	---

EN INSTALLANT DES DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS OU EN ÉCLAIRANT UNIQUEMENT LES ZONES LES PLUS DANGEREUSES ET LES OBSTACLES, LES USAGERS SE SENTENT PLUS EN SÉCURITÉ TOUT EN UTILISANT UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ ET RAISONNÉ.

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME ACCOMPAGNE CHAQUE COMMUNE QUI LUI A TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC, DANS SA DÉMARCHE D'EXTINCTION NOCTURNE.

Suite au changement des horaires d'éclairage public sur l'ensemble de la commune au 1<sup>er</sup> mai 2022, une baisse de la consommation électrique liée à l'éclairage public de 30 % a été constatée.

## DERATISATION

Plusieurs campagnes de dératisation ont eu lieu en 2023, dans les rues de Lamontgic et de Mailhat, ainsi que dans certains bâtiments communaux.

## RUCHES

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre, en ligne**, sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail à l'adresse suivante : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

## FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

### Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

**Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,

**Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

### Comment signaler un individu ou un nid ?


Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : [frelonsasiatiques.fr](https://frelonsasiatiques.fr)

### 2022 : Des indicateurs à la hausse

La saison 2022 a été une **année très tendue** en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, où le **nombre de nids découverts a explosé** (augmentation de **+93%** par rapport à 2021).

Sans préjuger de l'évolution attendue cette année, la campagne 2022 nous incite à la plus grande vigilance pour 2023.

**NID PRIMAIRE**



Endroit abrité (ruche vide, trou de mur, bord de toit...)

Début printemps

Orifice basal

Petite taille (taille d'un melon au maximum)

*Attention : peut être confondu avec un nid de guêpe*

**NID SECONDAIRE**



Début d'été

Cime des arbres, à proximité du nid primaire

Orifice de sortie petit et latéral

Sphérique à piriforme

Grande taille (jusqu'à 80cm de diamètre et 1m de haut)

Il est donc essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !

Sur notre commune, plusieurs nids de frelons asiatique ont été signalés en 2023 (dont photo ci-jointe). Suite aux signalements, ils ont fait l'objet de destructions.





## SIVOM de la Vallée des Parcelles

Le **SIVOM** de la Vallée des Parcelles assure la gestion du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) composé des communes de Bansat, Lamontgie, Les Pradeaux et Saint-Martin-des-Plains. Ce syndicat, créé en 1996, comprend deux écoles : l'école maternelle des Pradeaux, et l'école élémentaire à Lamontgie.

Le conseil syndical du SIVOM est composé de trois délégués par commune, dont le maire de chaque commune. La Présidente est Madame Annie MALORON, Maire de Bansat. Le secrétariat est assuré par Véronique VIGNAL à la mairie de Bansat, le mardi de 16h00 à 17h30 ou sur rendez-vous au 04 73 71 00 34 ou par mail : [mairie.bansat@wanadoo.fr](mailto:mairie.bansat@wanadoo.fr).

### Effectifs scolaires 2023 / 2024



**École de LAMONTGIE** : 74 élèves sur trois classes  
 Classe 1 : Mme Véronique LOZÉ 24 élèves CE2/CE1  
 Classe 2 : Mme MAGNET Julie 26 élèves CP/CM1  
 Classe 3 : Mme VERNY Noémie, directrice, 24 élèves CM2/CE1



**École des PRADEAUX** : 38 élèves sur deux classes  
 Classe 1 : Mme VUGLIANO Sophie, directrice, 20 élèves PS/MS  
 Classe 2 : Mme DUC Sandrine 18 élèves GS

Le **SIVOM** prend en charge tous les frais liés à la scolarité des enfants, du personnel (actuellement 6 agents) et du fonctionnement des écoles.

Une participation par habitant est versée au SIVOM par chaque commune. Pour l'année 2023 elle s'élevait à 121.00 € par habitant. Le SIVOM a octroyé une subvention de 600€ à l'école de Lamontgie et 400€ à l'école des Pradeaux pour mener des projets et une participation de 300€ par école pour financer une partie du transport des sorties scolaires.



Chacune des écoles est dotée d'une **cantine** gérée par le SIVOM, qui a comme prestataire pour la confection des repas l'Auberge du Tilleul à Saint-Martin-des-Plains. Environ 90 enfants par jour fréquentent les cantines.

Les inscriptions se font à l'année ou à la période et également le vendredi de la semaine qui précède le jour du premier repas.

**TARIF de la cantine facturé aux familles** : 4.40€ le repas

**NOUVEAU** : les familles peuvent désormais payer leurs factures chez un buraliste. La liste des partenaires est disponible sur : [www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite](http://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite)

## VIE DES ECOLES

Une **garderie** sous la compétence de l'Agglo Pays d'Issoire est organisée pour accueillir les enfants dès 7h30 et l'après-midi jusqu'à 18h30. Il y a une garderie dans chaque école. Le tarif est en fonction du coefficient familial. L'inscription se fait sur le portail famille <https://enfancejeunesse.capissoire.fr/>



Pour tous renseignements, contacter Mme Fabienne FROMAGE, responsable de secteur, Tel : 06 14 93 33 25 ou 04 46 37 10 60

### Transport :



L'inscription au bus du RPI se fait en fin d'année scolaire pour l'année suivante et directement auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes <https://www.auvergnerhonealpes.fr>, qui assure la gestion des inscriptions et de la facturation aux familles. Le prix du transport, à la charge des familles, est fixé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il est variable selon le quotient familial.

Suite à la dissolution de l'association « Gymnastique des Parcelles », la somme de 912,12 € a été versée au SIVOM de la Vallée des Parcelles.

## Inscriptions

A partir de la rentrée de septembre 2024, les pré-inscriptions se feront en mairies des Pradeaux et de Lamontgie.

### Ecole primaire de Lamontgie

A l'école « Les Platanes », l'équipe pédagogique a bien changé par rapport à l'année scolaire 2022-2023. En effet, malgré une forte mobilisation de la municipalité, des parents d'élèves et des enseignants, une classe a été fermée pour la rentrée 2023. La nouvelle équipe est composée de Mme LOZE (CE1-CE2), Mme MAGNET (CP-CM1) et Mme VERNY (CE1-CM2).

Nous avons accueilli avec plaisir Mme MARTIN, enseignante, qui assure le complément de décharge de la directrice les jeudis, et M. MARTIN Julien notre AESH mutualisé dans la classe de Mme LOZE toute la semaine : il est là sur le temps scolaire pour aider les élèves à besoin particulier.

Les 74 élèves mèneront cette année des projets autour du thème des quatre éléments (terre, air, eau et feu) et de la nature.

En ce début d'année, les élèves de CP-CM1 et CE1-CE2 se sont rendus à Sauxillanges pour participer au festival du TRAC. Au programme : confection de cerfs-volants, atelier de gravure et spectacle intitulé « Pour aller où ? ».





Toutes les classes ont pu pratiquer le rugby sur trois séances chacune, avec des entraîneurs du club de Sainte-Florine.

Dans le cadre d'un partenariat avec le comité de jumelage de Sauxillanges, les élèves de la classe de CE1/CE2 ont commencé une correspondance avec des classes de même niveau à Fosdinovo et Caniparola en Italie. Outre l'initiation à une nouvelle langue, ils découvriront la culture italienne, sa richesse patrimoniale et culturelle et sa diversité culinaire.

Cette année, pour souhaiter de bonnes fêtes aux élèves, nous sommes allés au cinéma d'Issoire visionner le film d'animation « Migration ».

Bien entendu, d'autres activités seront proposées cette année en continuité des projets déjà initiés.

L'école remercie la mairie de Lamontgie, le SIVOM des Parcelles, le comité des fêtes de Lamontgie et l'Association de Parents d'élèves « Les enfants rois de la vallée » qui, par leur investissement, permettent à tous les enfants de pouvoir bénéficier d'un contexte favorable aux apprentissages et d'acquérir une ouverture d'esprit tant culturelle que sportive.

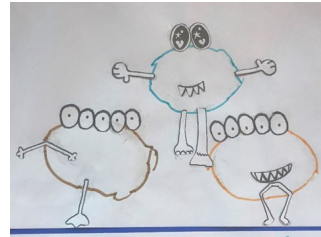
### École Maternelle Les Pradeaux

Jeudi 21 septembre, toute l'école est partie voir un spectacle de marionnettes musical, intitulé « Léopoldine », au **festival du TRAC à Sauxillanges**.



Vendredi 22 septembre, toujours au festival du TRAC, les élèves de petite section et de moyenne section ont participé à un atelier sur « les monstro-patates » d'Aline Espeil. Après avoir cherché des idées pour faire parler les « monstro-patates » d'Aline, ils ont à leur tour créé des « monstro-patates » avec des empreintes de pommes de terre pour faire le corps et des petites parties du corps à coller.

Les élèves de grande section ont participé à un autre atelier d'Aline Espeil: l'atelier « dessin à main levée »: pas à pas l'animatrice leur a expliqué comment elle dessinait ses petits monstres et après les élèves ont dessiné leurs petits monstres en suivant ses instructions.



### La classe dehors dans le jardin pédagogique de l'école des Pradeaux

Tous les vendredis, les petits et les moyens profitent du jardin pédagogique pour faire de la motricité, écouter, observer, faire des activités autour de la nature ou jardiner. Depuis le début de l'année scolaire, les élèves des deux classes ont planté des graines de radis, d'épinard, de potiron, de fleurs, des bulbes et des fraisiers.



### Les Jeux Olympiques à l'école des Pradeaux

La classe des grands de Sandrine Duc participe à un défi lecture maternelle sur le thème de Paris et les Jeux Olympiques. A travers des albums et des activités, les élèves découvrent de nombreux sports et des monuments de Paris.



### Autour de nous, autour du monde

Tout au long de l'année, les élèves vont découvrir différents continents à travers des albums, des documentaires, des musiques, des chants ou des danses.

De plus, la classe des petits et des moyens de Sophie Vugliano va correspondre avec la classe des petits/moyens de l'école de Pardines. Par le biais d'une peluche voyageuse, Foxi le renard, les élèves vont découvrir une autre école, d'autres élèves et leurs activités.

Cette année scolaire, les classes se sont à nouveau inscrites au dispositif « Maternelle au cinéma » qui consiste à découvrir des courts-métrages adaptés aux jeunes enfants. La première séance aura lieu le jeudi 14 décembre à la salle des fêtes de Sauxillanges.





## Sapeurs Pompiers de Lamontgie



Tout d'abord, l'ensemble des sapeurs-pompiers de Lamontgie vous souhaite une excellente année et une bonne santé à tous.

2023 fut l'année du 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'existence du centre, 2024 sera le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la construction de notre caserne, merveilleux outil qui nous permet d'être dans d'excellentes conditions pour pouvoir assurer le meilleur service lorsque vous avez besoin de nous.

C'est pour cela que le 20 juillet 2024, nous organiserons une belle manifestation afin de fêter notre histoire, notre maison commune et aussi notre avenir !

Pour assurer cet avenir, il nous faut recruter de nouveaux camarades afin de pérenniser la présence de pompiers volontaires sur notre territoire pour permettre un secours de proximité.

Devenir sapeur-pompier volontaire, c'est vous rendre utile pour les autres lorsqu'ils en ont besoin. Ce sont un état d'esprit et des valeurs :

- le don de soi,
- la camaraderie,
- l'entraide,
- la fraternité,
- la bienveillance.

Sapeur-pompier volontaire c'est devenir un acteur de son territoire, de son département, de sa région ou de son pays à travers des missions très diverses comme :

- le secours à la personne sur nos communes,
- la participation aux interventions suite aux dégâts climatiques comme la tempête Frederico,
- les feux de forêt dans le sud de la France,
- ou encore l'aide aux populations sur le territoire de Mayotte.

Il nous faut donc recruter pour assurer ces missions et c'est pourquoi c'est à vous de sauter le pas !

Alors si vous avez entre 16 et 60 ans et que l'expérience vous tente, venez nous rencontrer à la caserne les dimanches matin lors des astreintes ou des manœuvres.

Nous serons heureux de vous accueillir dans notre équipe.

Merci à toute la population Lamontgeoise pour votre gentillesse tout au long de l'année et aussi lors du passage des calendriers.

Contact: S. Roussat 07 86 55 22 93



## Comité des Fêtes de Lamontgie

Nous commencerons par vous souhaiter une belle et heureuse année 2024 !

Nous vous remercions, comme chaque année, pour votre participation à nos diverses manifestations.

L'année 2023, nous avons réalisé deux vide-greniers, dimanche 28 mai 2023 et dimanche 10 septembre 2023. Deux belles journées de partages et d'échanges avec les exposants, les visiteurs et les habitants de Lamontgie. La mise en place des structures gonflables, taureau machine, crêpes, gaufres, glaces, buvettes, restauration rapide et diverses animations a été favorable au bon déroulement de ces journées. Les bénéfices réalisés nous ont permis d'investir dans l'acquisition d'équipements divers, afin de faciliter la logistique et le bon déroulement de nos futures manifestations.

Les membres du comité vous ont également proposé un atelier « créations » pour Halloween, un après-midi pendant les congés scolaires où les enfants accompagnés des parents, ont pu développer et créer selon leurs souhaits de multiples décorations. Un instant de découverte, d'ateliers manuels et de rencontres. Et le soir d'Halloween, la chasse aux bonbons a été très appréciée par les enfants, venus nombreux et heureux de repartir chacun avec une récolte partagée !



L'investissement de chacun des membres du comité et votre participation nous aide à innover pour nos prochaines activités.

Nous espérons pouvoir mettre en place la réalisation d'un loto en février, un repas animé en avril et maintenir les vide-greniers et les activités d'Halloween.

La session sport cardio boxing boxe thaï poursuit son évolution, les entraînements se déroulent les mardi et jeudi de 19h à 21h au dojo de la commune (adhésion possible à partir de 14 ans).

Nous poursuivons bien entendu nos démarches de sponsoring / dons et remercions chaleureusement toutes les personnes et structures qui nous permettent de réaliser tous ces événements : Crédit Agricole de Brassac, Garage Morel Motrio de Saint-Rémy-de-Chagnat, Boucherie Auger de Sauxillanges, Poulet Gourmand de Lamontgie, Chez Laurent de Lamontgie, Mme Olivier de Lamontgie, Le Marché aux Affaires de Brassac et la mairie de Lamontgie.

Tous les membres de notre association vous invitent à partager vos idées et pourquoi pas votre temps en rejoignant l'équipe du comité des fêtes.

Les membres du comité des fêtes

Contact : [comitedesfeteslamontgie@outlook.fr](mailto:comitedesfeteslamontgie@outlook.fr)

### D'âges en âges

#### Bansat - Lamontgie - Saint-Martin-des-Plains

L'association, toujours animée avec dynamisme par des valeurs de partage, de rencontre et de bienveillance, a fêté ses deux ans d'existence en septembre.

« La gymnastique des Parcelles » et la chorale « Vallée de Chœurs » ont rejoint l'association pour une gestion plus facile.



« D'âges en âges » compte à ce jour 180 adhérents et propose une vingtaine d'activités hebdomadaires gratuites ou payantes : cours de gymnastique, marche nordique, yoga, sophrologie, danses en ligne, zumba, jeux de société, généalogie, théâtre, informatique, loisirs créatifs, tricot et crochet, lecture, bibliothèque en libre-service.

De nouvelles activités ont vu le jour depuis septembre : vélo, chant, marche douce, anglais, couture (machine à coudre, confection de vêtements), danse country.

Les ateliers de pâtisserie animés bénévolement par Alban ZILIO sont en pause cette année.



Parallèlement, des stages de cartonnage, peinture, calligraphie, mosaïque seront programmés tout au long de l'année et affichés à la maison des associations de Lamontgie et sur les panneaux des différentes communes. Un atelier décorations de Noël pour enfants a été proposé en décembre et a rencontré un vif succès.

Le CLIC sera sollicité cette année pour des ateliers « Mémoire » et « les Gestes qui sauvent ».

Afin d'animer nos villages, l'association a organisé un concert chorale en mars, l'Api Rando en septembre, en partenariat avec les communes de Bansat, Lamontgie et Saint-Martin-des-Plains, les Puces des Couturières en octobre, le Marché de Noël en novembre, un concert à Mailhat en décembre.

En juin 2023, une sortie a eu lieu en Corrèze, une autre est prévue en juin 2024. L'atelier « vélo » a prévu aussi un séjour très, très, très sportif au Mont Ventoux en mai 2024.

Cette année encore l'adhésion à l'association reste inchangée : 10 € pour les habitants des 3 communes et 15 € pour les personnes extérieures. Il est possible d'adhérer à tout moment de l'année.



Toutes ces activités n'auraient pu voir le jour sans l'implication sans faille des tous les bénévoles, le soutien financier et le prêt des salles des communes de Bansat, Lamontgie, Saint-Martin-des-Plains et la participation financière du Conseil départemental.

## VIE DES ASSOCIATIONS

Nous souhaitons que l'association continue de se développer pour favoriser le vivre ensemble et la créativité de chacun.

D'Âges en Âges

3, place de la Mairie

63570 LAMONTGIE

Tél. : 06.23.91.25.55 ou 06.88.30.27.10

Mail : [dagesenages@gmail.com](mailto:dagesenages@gmail.com)

Page Facebook : d'âges en âges



### Atelier « Vélo »

Tous les mercredis matins, l'atelier « cyclomobiles », animé par Luc et Dominique, part à la découverte de notre territoire, pour une cinquantaine de kilomètres.



Occasionnellement, des sorties plus lointaines sont proposées (la passerelle Himalayenne, le Cézallier et la Planèze). Un petit groupe a participé à la randonnée de Massiac.

Tous les niveaux et tout type de vélos (VAE, VTT, vélo de route) sont les bienvenus, dès l'âge de 14 ans.



Départ : place des Passementières  
à Saint-Martin-des-Plains, 9h00 l'été, 13h00 l'hiver.

### « Chant sous l'angle du bien-être »



L'atelier chant animé par Sandrine se réunit chaque mercredi de 18h00 à 19h30 dans la salle de Mailhat. Travail de la voix, de la respiration, de la relaxation par des exercices vocaux et physiques. Répertoire « Gospel ». L'objectif est de chanter ensemble dans la joie.

### Bibliothèque

Ouverture de la bibliothèque les mardis et les samedis de 14h00 à 16h00, salle des associations.

### Association "Les Enfants Rois de la Vallée"



L'Association de Parents d'Elèves apporte un soutien financier aux écoles du RPI Lamontgie, Les Pradeaux, Bansat et Saint-Martin-des-Plains.

Sur l'année scolaire 2022-2023, cette aide a permis à l'école des Pradeaux de réaliser :

trois sorties au Ciné Maternelle à Sauxillanges ; le spectacle avec la Compagnie des 3 Chardons ; une sortie de fin d'année au Puy de Dôme.

Pour l'école de Lamontgie, la contribution de l'APE a participé à :

- l'intervention de Armutan pour les CE1 / CE2 ;
- l'intervention Gallo-Romaine pour les CE1 / CE2 ;
- l'intervention Zumba pour les CM1 pour le spectacle de fin d'année ;
- l'intervention pour la plantation des arbres à l'école ;
- la sortie de fin d'année à Murol pour les CP / CE2 ;
- la sortie de fin d'année au Puy de Dôme pour les CP / CE2 / CM2.

Nouvelle année scolaire, nouveau bureau pour l'APE ! En voici la composition :

- Présidente : Mme Perron-Rafat Gwenaëlle ;
- Vice-Présidente : Mme Paris Jennifer ;
- Trésorière : Mme Fauvet Fanny ;
- Trésorière Adjointe : Mme Bernardo Magali ;
- Secrétaire : Mme Domingues Madvina ;
- Secrétaire Adjointe : Mme Riboud Océane.

Pour l'année 2023/2024, le bureau a décidé d'augmenter la dotation par élève de 30 € à 35 €. Ce qui représente un total de 3 920 €. Pour le cadeau de Noël, la somme de 150 € par classe est reconduite soit un total de 750 €. Les traditionnels goûters de Noël remis aux enfants ainsi que le cadeau de passage en 6<sup>ème</sup> pour les CM2 sont également reprogrammés pour cette année.

Ces sommes ne pourraient être allouées aux écoles sans la mobilisation des parents et de chacun d'entre vous pour participer aux manifestations organisées par l'APE.

Le dimanche 3 décembre, vous avez été nombreux à nous retrouver à Bansat pour le Marché de Noël. Cet événement incontournable a, une fois de plus, tenu toutes ses promesses. Les enfants ont réalisés des créations très colorées et les parents n'ont pas manqué de talent pour achalander les stands. Les plus grands ont partagé un moment convivial autour d'un vin chaud. Quant aux petits, ils ont pu se régaler avec une crêpe, faire une photo avec le Père Noël ou encore se parer d'un beau maquillage !

Cet événement a été une réussite grâce à l'aide précieuse de toutes les petites mains qui nous ont prêté mains fortes : les parents, les enfants ainsi que les équipes enseignantes et le personnel des écoles. Un grand merci à tous !

Merci au " Au Poulet Gourmand " de Lamontgie de nous avoir offert le lot de la tombola !

## VIE DES ASSOCIATIONS

Nous remercions également l'association " D'Agés en Agés " pour l'organisation du marché de Noël de Lamontgie où l'APE a pu tenir un stand.



Voici les prochaines manifestations pour lesquelles toute aide est la bienvenue :

Disco crêpes, le vendredi 16 février 2024 aux Pradeaux (réservée aux enfants et leurs parents) ;

Loto, dimanche 5 mai 2024, lieu à définir ;

Soirée théâtre, date et lieu à définir ;

Kermesse, le samedi 29 juin 2024 à Lamontgie.

Nous tenons également à adresser nos remerciements aux 4 communes du RPI pour leur soutien à l'association. Le prêt de salles et les subventions accordées à l'APE permettent de réduire le coût des frais de fonctionnement et de ce fait optimiser les bénéfices reversés aux écoles.

Au nom de l'APE « Les Enfants Rois de la Vallée », merci à tous pour les enfants de nos écoles !

Les Membres du Bureau



Rejoignez-nous !

facebook

Contact : [lesenfantsroisdelavallee@gmail.com](mailto:lesenfantsroisdelavallee@gmail.com) ou le 06.83.48.19.02

Abonnez-vous à notre page Facebook

## Association des Amis de l'église de Mailhat

Durant cette année 2023, l'association des Amis de l'église de Mailhat a mis en place plusieurs animations :

Le 29/05 : L'accueil de l'ensemble instrumental des jeunes de Fostinovo, en collaboration avec la municipalité de Lamontgie



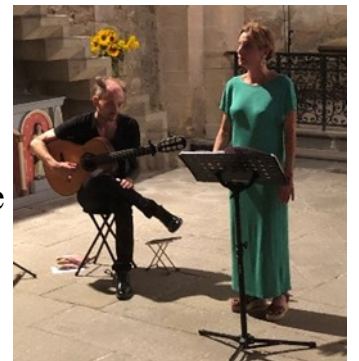
Le 15/06 : le concert choral de l'ensemble « A travers chants » dirigé par Sylvie Blanc-Clermon

Le 17/07 : représentation théâtrale sur le parvis de l'église « Les 1000 diableries vers Compostelle » créé et interprété par Emmanuel Chanal



Le 15/08 : la procession, la messe, l'apéritif et la vente de brioches de la fête patronale du hameau

Le 22/08 : le concert du duo Péninsule (guitare classique Philippe Guidat et chant lyrique Bertille Puissat)



Le 16/09 : les visites guidées des journées du Patrimoine

Le 15/10 : le concert choral du Petit Solstice dirigé par Catherine Chabrut-Pullini avec le piano de Catherine Leservot



Cette année encore l'association a participé au marché de Noël 2023 par le prêt de matériel et la confection du vin chaud.

La présidente, Isabelle GROSJEAN

## Société de Chasse Des Deux Clochers

L'année 2023 qui se termine n'a pas facilité l'essor de la faune et de la flore. La nature a souffert de la sécheresse pendant de longs mois et les haies que nous avons plantées, l'année précédente, ont beaucoup souffert malgré l'entretien que nous nous sommes efforcés de leur apporter.

La faune aussi a dû s'adapter aux conditions climatiques et pour l'aider à supporter au mieux ces températures, nous avons mis en place de nombreux points d'eau régulièrement alimentés, ce qui a permis de garder les animaux dans leur habitat habituel sans avoir de migration vers les rares rivières encore alimentées.

Nos efforts ont été, malgré tout, récompensés car nous avons pu constater une reproduction satisfaisante des différentes espèces sédentaires.

Je tiens à remercier les chasseurs qui ont largement donné de leur temps pour mener à bien tous ces travaux. Nous sommes peu nombreux et la protection de la nature n'attire malheureusement que peu de candidats.

Le Président, Bernard Lejeune

---

## Association Rencontres et Traditions à Mailhat

Lors de l'assemblée générale du mois de janvier 2023, un nouveau bureau s'est constitué : Gérard Prieur, président depuis la création de l'association, en 1995, a passé le relais à René Couavoux et reste Président d'honneur.

Michel Bargeton a été élu vice-président, Henriette Prieur, trésorière et Anne-Marie Bayol, secrétaire ont été réélues au même poste.

L'association a organisé sa 14<sup>ème</sup> brocante, le dimanche 17 septembre 2023. Le beau temps était au rendez-vous et les 70 exposants répartis dans les rues du village étaient ravis de leur journée. La restauration a été assurée par Laurent Burger.

Comme chaque année, les membres de l'association ont participé aux décorations de Noël du village.

En 2024, la Brocante aura lieu le dimanche 22 septembre.

Pour tous renseignements, René Couavoux  
06 15 49 34 57







### Horaires du secrétariat de mairie :

Lundi, mardi et mercredi : 8h00 à 12h00

Jeudi : 13h30 à 17h30

Téléphone : 04.73.71.00.81

Adresse mail : [mairie.lamontgie@wanadoo.fr](mailto:mairie.lamontgie@wanadoo.fr)

Permanence du Maire : le mercredi matin de 10h00 à 12h00, et sur rendez-vous

Présence d'un adjoint : le lundi matin, le mercredi matin, et sur rendez-vous

### Horaires de l'Agence Postale Communale :

Lundi : 8h00 à 12h30

Mercredi : 8h00 à 12h00

Jeudi : 14h30 à 17h30

Vendredi : 13h30 à 17h00

Téléphone : 04.73.55.09.68



L'Agence Postale Communale vous accueille pour :

- affranchir lettres et colis (lettre verte, recommandées, suivies, service plus...) ;
- acheter des timbres, Prêts à poster (colissimo France, Union Européenne et Monde, lettre verte, suivie, recommandée mobile, service plus...) ;
- retirer des lettres et colis que le facteur n'a pu vous remettre ;
- faire une réexpédition ou une garde de courrier ;
- faire une procuration postale (gratuit, permet à un tiers de récupérer vos lettres et colis) ;
- déposer ou retirer de l'argent sur CCP ou Livret La Banque Postale ;
- souscrire de la téléphonie (kit SIM, forfait...) ;
- acquérir une tablette Ardoiz : un outil informatique adapté aux personnes qui ne maîtrisent pas ou peu le numérique (facilité d'utilisation, assistance, possibilité d'essai et de renvoi en cas de non-satisfaction.



LA POSTE

### Location des salles communales

#### Salle polyvalente de Lamontgie :

Pour les habitants de la commune : 150 €

Pour les personnes extérieures à la commune : 300 €

La caution pour la location de cette salle est de 300 €, et la caution liée au ménage de 100 €.

#### Salle de Mailhat :

Pour les habitants de la commune : 100 €

Pour les personnes extérieures à la commune : 150 €

La caution pour la location de cette salle est de 250 €, et la caution liée au ménage de 80 €.

#### Salle du Foirail :

- 30 € du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre
- 40 € du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars
- Prêtée à titre gracieux pour les réunions d'associations

La caution pour la location de cette salle est de 250 €, et la caution liée au ménage de 80 €.

---

Pour toutes les salles, les clés sont remises après l'état des lieux d'entrée et rendues après l'état des lieux de sortie.

Au-delà des chèques à l'ordre du Trésor Public afférents au montant de la location et aux cautions, chaque location nécessite la signature d'un contrat de location et du règlement d'occupation des salles. Une attestation d'assurance portant spécifiquement sur le lieu et la date de la location doit également être fournie par le locataire.

Les tarifs ici détaillés sont régis par les délibérations du Conseil municipal du 23 mars 2017 et du 12 avril 2023.

Réservations et renseignements complémentaires auprès de la mairie.

## URBANISME

Ci-dessous un rappel sur les autorisations d'urbanisme à solliciter selon le type de travaux envisagés :



## NUMEROS UTILES :

Agglo Pays d'Issoire	04 15 62 20 00
Sous-préfecture d'Issoire	04 73 89 07 76
ADMR Sauxillanges (association du service à domicile et à la personne)	04 73 96 87 96
CLIC (centre local d'information et de coordination gérontologique)	04 73 89 67 38
Mission Locale	04 73 89 05 85
Centre des Finances Publiques d'Issoire	04 73 89 76 00
Déchetterie Brassac	04 73 54 23 48
Voirie Départementale	
DDT VAL D'ALLIER	04 73 55 05 52
SOS Animaux, Le Broc	04 73 71 62 43 ou 06 13 28 08 95
Gendarmerie de Brassac-les-Mines	17 ou 04 73 54 08 88
SAMU	15
POMPIERS	18
URGENCES (à partir d'un portable)	112
ENFANCE MALTRAITÉE	119
FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES	39 19

**Au Poulet Gourmand**  
**ARTISAN**  
**RÔTISSEUR | CHARCUTIER | TRAITEUR**  
 Retrouvez-nous sur le marché d'Issoire le samedi  
 et sur le marché d'Aublière le dimanche  
**Infos et réservations : 06.62.28.55.59**

**Coiffure Agnès**  
 Coiffure mixte à domicile  
 Coupe, couleur, mèches, permanente ...  
 Agnès RIGOLET  
**06 60 06 09 83**  
 6 Place du Réveillon  
 63570 LAMONTGIE

**ULTIMA PIZZA**  
**07-49-63-49-24**  
 Ultima\_Pizza  
 www.ultimapizza.fr

**LE BON SERVICE**  
**C. Roulet**  
 MULTI SERVICES - NEUF ET RESTAURATION  
 Tous travaux : petite maçonnerie, plâtre, peinture, petite électricité, carrelage, petite plomberie  
 11, place de Rougeat  
 63570 LAMONTGIE  
**06 69 42 09 42**  
 cyril.roulet@orange.fr

**VALETTE Philippe**  
 Menuiserie / charpente / couverture  
 Circoux  
 63570 Lamontgie  
 tel/port 06 10 44 01 27  
 Mail valettephilippe63@gmail.com

**WALRIS Déco Concept**  
 Décoration-Conseils-Conception  
 Feng Shui Occidental  
**Jennifer PARIS**  
 Décoratrice d'Intérieur  
 Consultante en Feng Shui Occidental  
**06 25 02 06 26**  
 walrisdc@gmail.com  
 www.walrisdecoconcept.com

**Aleahorse Bijoux**  
 Bijoux en fil d'aluminium et pâte polymère  
**Sabine Schwan**  
 Lieu-dit 'Circoux'  
 63570 Lamontgie  
 06-32-50-45-61  
 sabschwana@yahoo.fr  
 Retrouvez-moi sur facebook !  
 Aleahorse Bijoux

**BATI PEPITO**  
 PLAQUISTE PEINTRE CARRELEUR  
**DE ALMEIDA José**  
 3 Chemin de la Croix de Lorette  
 Circoux 63570 Lamontgie  
 Tel : 06 66 93 20 07  
 circoux63570@gmail.com

**CINDY RABAT**  
 NOUVEAU A LAMONTGIE  
 Votre conseillère Thermomix  
 Si vous êtes intéressés par un atelier culinaire  
**Contactez moi : \* 06 62 89 09 52 / \* cindyrabat@hotmail.fr**  
 N'hésitez pas à parler de moi autour de vous, famille, amis, collègues...

**Chez Laurent**  
 BURGER - CROQUE - SALADE  
 Pour toutes réservations, commandes ou informations :  
**06 82 59 24 31**  
 Retrouvez-moi aussi sur  
 LoloTraiteur

*...ma tribu à moi...*  
 Peinture sur porcelaine & Créations textile et laine  
 Sylvie Olivier  
 63570 Lamontgie - 07 81 08 65 00  
 matribuamoi@orange.fr  
 matribuamoi

**SAS TOURNAIRE PERON**  
 CHARPENTE COUVERTURE  
 ZINGUERIE  
 9 Rue de champagnades  
 63570 LAMONTGIE  
 Tel: 0642655882 ou 0621928408  
 Contact: sastournaireperon1@orange.fr

**Françoise LEROUX**  
 Auxiliaire de vie  
 Diplômée et expérimentée  
 06 99 45 56 97

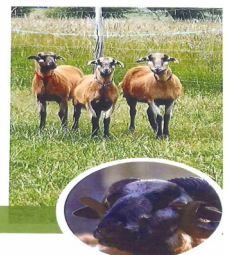
**MAÇONNERIE, NEUF ET RENOVATION**  
**ALEX PERRIER**  
 06-89-44-90-21  
 12 chemin du plot  
 63570 Lamontgie  
 alex.perrier01@outlook.fr

**DECHANCE François**  
 CHAPELLIER  
 Rue de Bansat  
 63570 LAMONTGIE  
 Tél. : 04 73 71 06 26  
 Port. : 06 68 04 85 92

**COIFFURE** michelle **MALGUY**  
 04 73 71 06 32  
 Lot. Les Blanches  
 63570 LAMONTGIE  
 N° SIRET 377 754 817 RM 630

**Aurore à votre service**  
**au 06 73 93 07 77**  
 Un p'tit coup de fil ...et adieu le repassage !

**L'ÉCOPÂTURAGE POUR ENTRETEENIR VOS TERRES !**  
 ASSOCIATION ÉCOPÂTURE63  
**POURQUOI VOUS ALLEZ ADORER LOUER NOS BREBIS ?**  
 « Pas de bruit, pas de pollution »  
 « Fertilise naturellement vos sols »  
 « Donne une dimension écologique à vos activités »  
**CONTACT**  
 ecopature63@orange.fr  
 06 71 39 85 37  
 Rejoignez-nous sur facebook @ecopature63



**Ingrid LAQUIT - Élevage de chevaux et autres équidés, rue de la Combe 63570 LAMONTGIE**  
 Professionnels résidant sur LAMONTGIE, dont le siège social de leur entreprise est extérieur :  
**Institut by VP**, 28 rue du Ponteil 63500 ISSOIRE, Tel 04.73.89.50.74  
**La petite Fabrique**, 36 bd Albert Buisson 63500 ISSOIRE, Tel 09.83.39.78.57  
**Atelier Auvergnat**, biscuiterie Saint Rémy de Chagnat, Tel 04 73 55 93 46  
**Mtacom**, 18 rue Valette 63120 COURPIERE, Tel 06 45 16 53 99  
 Pour l'élaboration de cette page, nous avons essayé de contacter tous les artisans de la commune dont nous avons connaissance. Nous ne pouvons malheureusement pas garantir l'exhaustivité de ce répertoire.